



À la découverte de la **TERRE**



# Grus



# Gascogna



Parc  
naturel  
régional  
des Landes  
de Gascogne



**ARJUZANX**  
Réserve Nationale de Chasse  
et de Faune-sauvage





# Journée d'information Grues cendrées

## Composée :

- Les Landes de Gascogne :
    - de deux dortoirs majeurs et dortoirs secondaires
    - de zones agricoles de gagnage spécialisées
    - Des acteurs locaux et habitants sensibles à la migration et l'hivernage des Grues Cendrées.
- Etape de la migration européenne



- ✓ **Conseil général des Landes**
- ✓ **Réserve d'Arjuzanx (Syndicat mixte)**
- ✓ **LPO Aquitaine**
- ✓ **Chambre d'agriculture des Landes**
- ✓ **Fédération départementale des chasseurs des Landes**
- ✓ **Parc naturel régional**

- Des structures qui s'intéressent à l'espèce

depuis 1963 pour certain, après 2000 pour d'autres,  
sur des actions de plusieurs natures



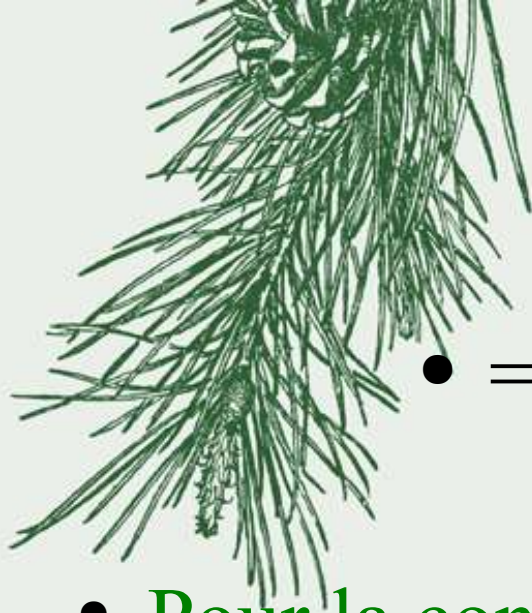
## **Comptage et suivi des oiseaux sur le territoire d'hivernage des Landes de Gascogne**

**Gestion de site de dortoir à Arjuzanx ou de sites secondaires**

- Des actions individuelles ou partenariales en faveur de l'espèce

**Intégration de contrats « grues » dans les itinéraires de production agricole**

**Actions de sensibilisation et de découverte  
Promotion d'un tourisme de nature**



- => Les partenaires des Landes de Gascogne autour de la table
- Pour la connaissance, la préservation et la valorisation des Grues cendrées sur les Landes de Gascogne.
- 
- Pour favoriser les échanges avec les autres régions, les autres partenaires d'Europe impliqués dans la préservation de l'espèce



La pérennité de l'espèce dans les Landes de Gascogne en référence à la population ouest européenne,

Associer la Grue cendrée au développement local de qualité du territoire

Se fédérer dans la communication des actions et informations du territoire sur ces questions.

- Signature d'une charte d'engagement collectif pour

- Charte visant à associer et équilibrer les actions de :
  - connaissance
  - préservation
  - valorisation



- Charte construite sur des règles simples entre signataires

Qui préservent l'initiative individuelle,

Qui recherchent la mise en cohérence des actions,

Qui favorisent les initiatives collectives,

Qui recherchent la mutualisation des informations pour une communication partagée.

Qui ne ferment pas les travaux aux seuls signataires.



- Aujourd'hui, la charte est approuvée

Les partenaires la mettent déjà en application au quotidien pour :

- Organiser les suivis pour la campagne 2006 – 2007
- Organiser les sorties, visites, communication, journée d'information.
- Faire des propositions d'actions collectives (publication, outils pédagogiques, ...)



# En résumé



## Des partenaires engagés :

- Les Landes de Gascogne sont une étape essentielle pour la migration et l'hivernage des Grues cendrées. La connaissance et le suivi de l'espèce, le maintien des conditions d'accueil (dortoirs et zones de gagnages) sont les outils de sa préservation, permettant aujourd'hui une découverte « en douce » de l'oiseau.
- La LPO Aquitaine, la Chambre d'Agriculture des Landes, le Conseil Général des Landes, la réserve d'Arjuzanx, la Fédération des chasseurs des Landes, ainsi que le Parc naturel régional des Landes de Gascogne interviennent dans ces trois domaines.
- Et pour une meilleure coordination de leurs actions ils sont partenaires de « Grus Gascogna » : une charte d'objectifs et d'engagement pour des actions concertées.